

STILLP • INT
A MAGAZINE IN THE EYE OF THE STORM

ENTRE LA LOI ET LA TRANSGRESSION : DÉSIR, ÉTHIQUE, ET DESTIN SYMBOLIQUE EN PSYCHANALYSE

RICHARD B. KEYS

Résumé : Constitué de fragments de versets bibliques, de narration issue de la propre analyse de l'auteur, d'exégèse textuelle lacanienne et de théorie spéculative, « Entre la Loi et la Transgression » interroge la relation entre le désir, la loi (symbolique), l'éthique et le destin en psychanalyse. L'article s'appuie sur l'expérience de l'auteur en tant qu'analysant et analyste en formation, et expérimente formellement une variété de modes d'écriture qui comprennent le discours psychanalytique comme moyen d'explorer les thèmes et préoccupations en jeu.

« Mais je n'ai connu le péché que par la loi ; car aussi je n'aurais pas connu la convoitise, si la loi n'eût dit : Tu ne convoiteras point. Et le péché, saisissant l'occasion, a produit en moi, par le commandement, toutes sortes de convoitises. »

Épître aux Romains 7.7-8.

La figure de la loi a une signification particulière en psychanalyse, puisqu'elle ne désigne pas seulement la loi qui régit le corps social, mais également le réseau de signifiants par lequel se constitue le symbolique. C'est l'installation de cette loi symbolique qui permet au sujet manquant, et donc désirant, de se constituer comme tel. C'est l'acte tristement célèbre de la castration, comme introduction du « tiers » (le signifiant) qui sépare la dyade enfant-mère et permet au sujet d'entrer dans l'ordre symbolique et social à son tour, en tant que sujet désirant. En renonçant à son accès à la jouissance de la mère et de son corps, et en s'appropriant le langage, l'infans peut assumer la condition de sujet et devenir membre à part entière de l'ordre social. L'acte de castration, cependant, est bien sûr traumatisant, laissant sa marque sur le sujet. Au sens où l'entend la psychanalyse, la loi ne détermine pas le sujet, c'est plutôt que ce dernier existe dans une relation dialectique avec elle. Notre désir existe dans une tension dynamique avec la loi symbolique, car l'ordre symbolique permet au désir de s'exprimer dans une économie libidinale des relations d'échange, mais en même temps notre désir va toujours au-delà, vers l'objet interdit ou perdu. Si cet objet ne peut jamais être accessible, ni même connu comme tel, il entretient néanmoins le désir comme manque, qui glisse métonymiquement de signifiant en signifiant, permettant ainsi tout le jeu du drame

tragique qu'est l'expérience humaine.

Cet article explore ces questions de la loi, du désir, de la transgression et de l'éthique à travers différents registres. Issu de mes propres expériences dans le champ psychanalytique en tant qu'analysant et analyste en formation, il procède par associations à travers ces différents ordres. En commençant par le récit d'un passage de ma propre analyse, il se poursuit par une lecture exégétique du *Séminaire VII* de Jacques Lacan, avant de se conclure par ma spéculation théorique sur le rôle que joue le destin symbolique dans la psychanalyse, tandis que le sujet négocie l'énigme de son désir en relation avec la loi.



Inside Out (still) - Sarah Khan

S'il y a un fil conducteur, cet article procède autant de la superposition de thèmes et concepts récurrents à travers les différents fragments qui composent le t(r)ou(t) que par progression logique. En ce sens, il tente d'explorer les thèmes en question, non seulement à travers un cadre conceptuel psychanalytique, mais aussi dans un mode psychanalytique. C'est-à-dire un mode d'écriture (et de pensée) qui reconnaît les tensions inhérentes et dynamiques à l'œuvre en psychanalyse, entre la parole et son interprétation, la poésie et la formalisation scientifique, la complétude et l'incomplétude, procédant autant par voie d'association (libre) que par une progression ou structuration logique.

UN EXTRAIT DE MON ANALYSE

Si ma première castration fut un échec, ma seconde n'a que trop réussi...

Mon père était un avocat et un humaniste. D'origine juive, il était un homme du livre — de la loi, du précédent juridique. Pour lui, ce qui était bon était rationnel, et ce qui était rationnel était bon. Sa loi est restée inopérante, cependant, jusqu'à ce qu'un autre homme en soit l'instigateur, et la grave dans ma chair.

Le professeur prenait plaisir à faire respecter la loi... un plaisir obscène. Un sadique en chaussettes de laine hautes et en sandales.

Chaque aspect de la vie était réglé à l'internat, du réveil au coucher ; être au repos, être au garde-à-vous.

Pourtant, il y avait des brèches, des moments où l'on pouvait s'éclipser et trouver sa propre jouissance — se masturber dans les toilettes, cacher de la contrebande dans les bois, conspirer avec d'autres, se glisser sous les clôtures et flâner dans la campagne environnante.

Au début, c'était comme si j'enfreignais simplement les règles par accident, car mon désir d'enfant débordait innocemment les limites imposées par la loi. Il y aurait des corrections, bien sûr, des punitions : corvées supplémentaires, privations de sortie, rester debout le nez contre le mur dans le couloir du dortoir jusque tard dans la nuit, en portant une robe de chambre en nylon bon marché.

Le professeur était toujours prêt à intercepter mes naïves transgressions, à les rendre apparentes, à me faire sentir honteux pour mes manquements à la loi, à me déprécier devant mes camarades de classe. Il a précisé que mon échec n'était pas simplement un échec à respecter une règle, mais plutôt un échec fondamentalement plus moral et spirituel. Ce garçon était un mécontent, spirituellement mal formé, excessivement pécheur.

Et bien sûr, j'ai fini par en profiter — à transgresser la loi, à daigner être pris, à être puni et à ressentir de la culpabilité et de la honte. Lors de ses tentatives excessives pour m'imposer la loi, pour discipliner mon âme égarée, il m'a montré un chemin vers la jouissance.

Pécher (en pensée ou en acte), se prosterner... et recommencer, encore et encore.

J'avais intériorisé la loi à présent ; le formalisme juridique de mon père était gravé dans mon âme par le sadisme excessif du professeur.

Ce qui était rationnel était bien, et ce qui était mal, eh bien...

LIRE LE SÉMINAIRE VII

Le septième séminaire de Lacan, *L'Éthique de la psychanalyse*, est souvent présenté comme une sorte d'anomalie dans le développement de son enseignement. Siégeant entre ses séminaires sur le désir et le transfert, le Séminaire VII est souvent repéré comme étant le point où Lacan commence à devenir le Lacan du Réel.¹ Au centre du projet du *Séminaire VII* se trouve une critique psychanalytique du résidu d'une éthique « eudémonique » aristotélicienne du bonheur dans la pensée contemporaine. On peut voir ce résidu s'exprimer, par exemple, dans la trop commune exigence du bonheur de l'analysant envers l'analyste — qui veut être débarrassé des symptômes et des problèmes qui le tourmentent, et qui veut, tout simplement, être heureux. Pour Lacan, si l'introduction par Freud de l'inconscient et de la pulsion (de mort) nous dit une chose, c'est qu'il ne peut y avoir de coïncidence organique entre le bien du sujet (de l'inconscient) et le bien de l'individu, sans parler du corps social dans son ensemble.² Après la découverte de Freud, le sujet lui-même est précédé par une division (*Spaltung*), perpétuellement en désaccord avec lui-même — un antagonisme exprimé dans la division fondamentale entre conscient et inconscient, et plus explicitement dans la pensée ultérieure de Freud, à travers l'influence déstabilisante de la pulsion de mort. À travers l'engagement central de la psychanalyse avec le désir inconscient (ou libido), nous nous retrouvons dans la sphère de ce que Lacan nomme l'« anomalie monstrueuse, » à où les pulsions

polymorphes pervertissent toute relation naturelle.

Au fil du *Séminaire VII*, Lacan laisse derrière lui la notion eudémonique du bien et se tourne vers deux systèmes de pensée éthique post-Lumières apparemment très distincts : l'impératif catégorique de Kant et le libertinage radical du marquis de Sade. Comme l'écrit Marc de Kesel, tout en semblant radicalement opposés, ces deux systèmes qui ont émergé en réponse à la crise éthique provoquée par les Lumières, où « la moralité aristotélicienne et chrétienne sont entrées dans une crise, » peuvent être vus comme autant de tentatives de construction d'une éthique formelle fondée sur la raison. En effet, alors que les systèmes de Kant et de Sade diffèrent radicalement dans leur conception du bien — *das Gute* (ou le « Bien » dépathologisé) dans le cas de Kant, et le plaisir dans le cas de Sade — néanmoins l'accent mis sur une logique ou un programme formel par lequel on est obligé d'agir pour la réalisation de son devoir éthique est axiomatique pour les deux programmes.³

Comme l'écrit Marc de Kesel dans *Eros and Ethics*, afin de fonder son éthique sur quelque chose au-delà de l'apparence phénoménale (et, par extension, une conception « pathologique » du bien), Kant prend la raison nouménale comme un *factum* donné. Comme il l'écrit, « sans aucune prise dans le domaine phénoménal, la raison morale est d'emblée forcée de se supposer (de se postuler), dans sa pure nouménalité, comme un fait. »

Ainsi, alors que les systèmes éthiques de Kant (et de Sade) prétendent s'appuyer sur la seule raison formelle, le support de la raison lui-même est quelque chose d'extérieur à elle, quelque chose de donné qui se situe au-delà (de la loi), une « chose en soi. » Pour Kant, cette chose en soi est l'immortalité de l'âme, qui est assumée comme un postulat nécessaire, mais qui, de cette manière, reste finalement prise dans des apparences transcendantales. Tandis que dans le système de Sade, une interprétation matérialiste brute de la « nature » occupe une position similaire. Ici, Lacan reprend la notion freudienne *Das Ding* (la chose), un autre pré-symbolique, l'objet perdu du désir qui se situe au-delà de la loi et oriente le sujet et son économie libidinale.⁴ Pourtant, cette « chose » ne peut être comprise qu'en des termes radicalement négatifs, comme quelque chose qui se situe nécessairement au-delà de la loi et sert à la fonder, mais qui ne peut jamais être accessible, réalisé, ou même connue comme telle.

À la suite de Freud, Lacan comprend que cette chose située au-delà et qui oriente la loi trouve son origine dans quelque chose d'irrévocablement interdit — l'objet de l'inceste, la mère.⁵ Un bien interdit (ou objet du désir) qui, de par sa position au-delà de la loi, est suprêmement maléfique. En effet, c'est le passage par le complexe d'Œdipe et la castration (et tour à tour le symbolique et le signifiant) qui produit le sujet manquant, et donc, désirant. De Kesel écrit :

Ce n'est qu'en tant qu'interdit que cet objet peut générer le désir et lui donner sa consistance. Le « Bien » est désormais exclusivement la « chose » interdite et, dans ce sens, le mal par définition.

Ici, donc, se tient l'une des leçons essentielles du *Séminaire VII*. La loi engendre à la fois le désir en produisant le manque, tout en interdisant sa réalisation ultime, l'accès à l'objet perdu ou interdit autour duquel tourne sans fin l'économie libidinale du sujet.⁶ Ainsi, le sujet tente de maintenir une distance proximale lui permettant d'accéder à la *jouissance*, mais l'empêche d'entrer en contact avec la chose, qui représenterait au final la mort de la consistance du sujet.⁷ En ce sens, la loi (comme interdit) est fondamentale pour la formation du sujet (désirant). Pourtant, cela ne détermine ni ne définit simplement son désir, mais fournit plutôt un ordre symbolique à travers lequel il peut être exprimé et maintenu.

DÉSIR, ÉTHIQUE ET DESTIN

En un sens, la psychanalyse est une éthique autant qu'une thérapeutique. En tant qu'éthique, ce n'est pas une éthique du bien (ou du bonheur), ce n'est pas une éthique eudémonique, mais plutôt une éthique du désir. Un programme éthique où le désir inconscient est une énigme travaillée à travers et avec son interprétation continue. Ici, le désir doit être compris dans les termes de la notion lacanienne telle que

« le désir de l'homme, c'est le désir de l'Autre. » Cette phrase implique le désir et la reconnaissance de l'Autre, mais comme le souligne Bruce Fink, la langue française implique un autre sens, par lequel elle suggère également que le sujet désire ce que l'Autre désire. Dans ce sens, le désir du sujet n'est jamais simplement le sien, il n'est pas un noyau de subjectivité authentique, mais est toujours lié à celui des (petits) autres — familiaux, romantiques, fraternels, collégiaux, ou autres — et le (grand) Autre, c'est-à-dire, avec l'ordre symbolique qui code le corps social via la loi qui régule les relations intersubjectives. Mes désirs ne sont jamais entièrement les miens ; du désir de mes parents qui m'ont conçu et nommé, m'attribuant une place dans le « discours [qu'ils] m'ont légué, » à celui du milieu social plus large dans lequel je suis né avec ses lois, ses normes, ses traditions culturelles et religieuses.⁸ C'est à travers les autres et l'Autre (l'ordre symbolique) que nous désirons.

Le processus du travail psychanalytique peut, en un sens, être compris comme une perlaboration des fixations imaginaires et des désirs conflictuels qui constituent le sujet et son symptôme, vers l'assomption de sa « destinée mortelle » — sa particularité radicale en tant que sujet. Ici, l'assomption de son désir n'implique pas une sorte de pure liberté ou d'autonomie, mais plutôt la reconnaissance et l'incarnation de sa vérité ou de son « sort » — l'assomption active d'une position négociée en relation avec la loi symbolique. Comme le dit Lacan dans le *Séminaire II* :

Dans l'analyse, le sujet découvre sa vérité, c'est-à-dire la signification prise dans son destin particulier par ces données qui lui sont propres et que l'on peut nommer son lot.

En effet, ce n'est qu'en assumant son sort particulier régi par une relation dialectique à l'Autre et la loi (le symbolique) que le sujet peut parvenir à la reconnaissance de la singularité de son désir. Comme l'écrit Santanu Biwas, c'est la dimension héroïque, et tragique, de l'éthique psychanalytique du désir, incarnée dans le Séminaire VII par la figure d'Antigone, et plus largement dans le concept d'até (« imprudence criminelle ou aveuglement fatal ») — ce qui pour Lacan implique la limite même entre la vie et la mort. Nous pouvons voir ici l'une des interprétations les plus radicales des potentiels de la cure psychanalytique proposée par Lacan, par laquelle le sujet peut être amené à une confrontation avec, et à la réalisation de son destin symbolique (l'ensemble particulier des signifiants qui marque son être), ce qui provoque une rencontre avec la mort psychique et la *destitution* subjective.⁹ C'est dans cette rencontre que devient possible la création *ex nihilo*, où le sujet peut radicalement se re-signifier et créer une nouvelle manière d'être au monde.

¹ Pour Lacan, « le Réel » (l'un de ses trois registres — le Réel, le Symbolique, et l'Imaginaire — qui se nouent, constituant la réalité du sujet) est fondamentalement compris en négatif en tant que ce qui interrompt la consistance de son expérience, comme une rupture ou un événement.

² Dans la tradition de l'éthique de la vertu, issue notamment de Platon et d'Aristote dans un contexte occidental, le bien doit être compris comme le but ou les fins d'un programme ou d'un système d'éthique. Pour Aristote, *eudaimonia*, qui se traduit généralement par « bonheur, » est le but (ou le bien) de son éthique. Ici, on suppose qu'il y a une coïncidence naturelle entre le bonheur du sujet et son bien-être (ou son épanouissement), et, à son tour, une harmonie de/avec l'ordre social et le monde naturel dans son ensemble.

³ Le « Bien » dépathologisé, pour Kant, est le Bien que la raison a dépouillé de tous les désirs personnels contingents et investissements psychiques.

⁴ Lacan s'approprie la notion de *Das Ding* à partir du texte pré-psychoanalytique de Freud, *Esquisse d'une psychologie scientifique*, développée par rapport à ses préoccupations propres dans le *Séminaire VII*.

⁵ À la suite des travaux de l'anthropologue structuraliste Claude Lévi-Strauss, Lacan considérait le « tabou de l'inceste » comme la seule loi universelle, toutes les autres étant contingentes et culturellement particulières.

⁶ Comme l'article Dylan Evans, il est important de noter ici que pour Lacan, « la loi » en tant que « structure juridico-linguistique n'est en fait ni plus ni moins que l'ordre symbolique lui-même. »

⁷ En tant que concept psychanalytique, la jouissance implique une relation à l'interaction de la satisfaction et de la souffrance, de la transgression, et de la répétition. Ces connotations s'apparentent au terme original tel qu'il fonctionne dans les langues romanes — en français, par exemple, il a une connotation sexuelle, tandis qu'en italien il fait allusion à l'acte de répétition.

⁸ Lacan, Jacques, « Le Moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse, » *Le Séminaire de Jacques Lacan, Livre II, Le Seuil*.

⁹ Dans la conclusion du *Séminaire VII*, Lacan semble suggérer que cette réalisation héroïque de la possibilité de la psychanalyse est rare, car, typiquement, les analysants abandonnent ou « trahissent » la singularité de leur désir, et l'héroïsme qu'il requiert, et reviennent simplement à la participation à « la circulation des biens, » une existence plus mondaine définie par un mode normatif de sublimation à l'ordre social.

Biwas, Santanu, « "Introduction." » *The Literary Lacan*, édité par Santanu Biwas, Seagull Books, 2012, pp. 8-34.

De Kesel, Marc, *Eros and Ethics: Reading Jacques Lacan's Seminar VII*, Traduit par Sigi Jöttkandt, SUNY, 2009.

Evans, Dylan, *An Introductory Dictionary of Lacanian Psychoanalysis*, Routledge, 1996.

Fink, Bruce, *Against Understanding: Commentary and Critiques in a Lacanian Key*, Routledge, 2014.

Freud, Sigmund, *The Standard Edition of the Complete Psychological Works of Sigmund Freud, Vol. I: Pre-Psychoanalytic Publications and Unpublished Drafts*, traduit par James Strachey, Vintage, 1953.

Lacan, Jacques, « L'Éthique de la psychanalyse, » *Le Séminaire de Jacques Lacan, Livre VII, Le Seuil*.

Lacan, Jacques, « Le Moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse, » *Le Séminaire de Jacques Lacan, Livre II, Le Seuil*.